



Comité des statistiques

10^e réunion

9 mars 2016 (15h30)

Addis Abeba, Éthiopie

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. Ordre du jour – à adopter

SC-61/15 Rev. 1

2. Président et vice-président pour 2015/16 – à nommer

verbal

Le Comité nommera son président et son vice-président pour 2015/16, qui, conformément au mandat, seront choisis dans des catégories de Membres différentes. Les précédents indiquent que le président devrait être élu parmi les Membres importateurs et le vice-président parmi les Membres exportateurs.

3. Rapport sur la réunion du 29 septembre 2015 – à approuver

[SC-60/15](#)

4. Respect du Règlement sur les statistiques – à examiner

[SC-62/16](#)

Le Chef des opérations fera rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques.

5. Table ronde sur les statistiques – à examiner

verbal

Le Chef des opérations fera rapport.

6. Facteurs de conversion pour le café torréfié, décaféiné, Liquide et soluble – à examiner [SC-42/14](#)

L'article 2 de l'Accord de 2007 (Définitions) dispose que, dans les meilleurs délais après l'entrée en vigueur de l'Accord et de nouveau tous les trois ans, le Conseil procède au passage en revue des facteurs de conversion pour le café torréfié, décaféiné, liquide et soluble. Le dernier examen des facteurs de conversion a eu lieu en septembre 2011 (voir [ED-2123/11](#)). Le Comité examinera cette question.

Le Secrétariat a eu des contacts avec des fabricants de café soluble et des consultations sont en cours. Le Chef des opérations fera rapport.

7. Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ) – à examiner [SC-63/16](#)
[SC-64/16](#)

Le Chef des opérations présentera des rapports sur les classifications des Arabicas et des Robustas et sur la mise en œuvre du PAQ.

8. Questions diverses – à examiner verbal

Ordre du jour du Comité des statistiques : Le Chef des opérations invitera les Membres à examiner la préparation des rapports et points de l'ordre du jour permanent du Comité.

9. Date de la prochaine réunion – à noter verbal

La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni), pendant la 117^e session du Conseil (19 au 23 septembre 2016).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine (ICC-102-9)
Règlement sur les statistiques - Rapports statistiques (ICC-102-10)
Règlement sur les statistiques - Prix indicatifs (ICC-105-17) ICC-105-17 Add. 1 (Prix indicatif composé et prix de groupe de l'OIC : Part de marché et pondération de chaque groupe En vigueur à compter du 1 octobre 2013)
Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-110-13 Rev. 1 (Annexe VI))
Facteurs de conversion du café torréfié, décaféiné, liquide et soluble
Liste des pays exportateurs et de leurs codes, de leurs agents de certification OIC et de leurs ports d'exportation agréés (ICC-106-3)
Concepts et variables applicables aux données et utilisés dans les statistiques de l'Organisation (WP-Board 934/03)
Programme d'amélioration de la qualité – Modifications (ICC-Résolution No. 420)